

CONDITIONS DE LA VENTE

1. L'adjudicataire sera tenu d'accepter ce qui lui aura été adjugé, et advenant une difficulté entre plusieurs enchérisseurs, le lot sera remis à l'enchère.

2. Les lots seront livrés, le lendemain de la vente, à la charge de l'acquéreur et le prix d'achat payé comptant, à moins de règlement à la satisfaction de l'encanteur. Après le temps fixé pour la livraison, MM. Octave Lemieux & Cie ne seront pas responsables des livres qui seraient perdus, volés, endommagés ou détruits, et qui seront gardés au risque de l'acquéreur.

3. Le catalogue a été préparé avec le plus grand soin, quant à la description et à l'état des livres; cependant, les soussignés ne se tiennent nullement responsables des erreurs ou des omissions qui pourraient s'y trouver. Les livres pourront être examinés le premier jour de la vente, entre 9 h. A. M. et 6 h. P. M.

4. Nul achat de livres ne sera réglé, ni livré durant la vente.

5. Tous lots de livres qui n'auront pas été réclamés, dans les délais mentionnés plus haut, seront remis à l'enchère, ou vendus à vente privée, à la charge et aux frais de l'acquéreur.

Les soussignés, ayant à leur disposition des rayons pouvant contenir 6,000 volumes, sollicitent les ventes de livres, et se flattent de donner pleine et entière satisfaction.

Les soussignés se chargent d'acheter les livres à leurs encans, pour les Universités, les Collèges et les Institutions publiques qui leur en feront la commande.

OCT. LEMIEUX & Cie.,

253 Rue St-Jean,

QUEBEC.